

CLES B1 Polonais - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

RS5412 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15284
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/04/2021
Date d'échéance	19/04/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CLES B1 atteste de la capacité à s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger.

Les compétences évaluées correspondent au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B1 est capable de :

- comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. ;
- se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ;
- produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, au niveau B1 Seuil.

Comprendre les les échanges oraux informatifs pertinents pour le déroulement de sa mobilité et l'organisation de son séjour à l'étranger.

Lire les documents informatifs pertinents pour le déroulement de sa mobilité et l'organisation de son séjour à l'étranger.

Produire un message simple écrit dans le cadre de la mise en situation initiale, par exemple rédiger un document courant (lettre, message électronique, ...). Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.

Produire un message simple oral dans le cadre de la mise en situation initiale, par exemple laisser un message sur une boîte vocale.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle.

L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes.

Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Vu le Code de l'Éducation, la composition du jury de délivrance de la certification et la désignation du président de ce jury sont arrêtées par le président de l'université ou de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité Centre CLES par le MESRI.

Base légale

Date de décision	19/04/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6628

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.certification-cles.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5412/>